

CALENDRIER DES COMITES TERRITORIAUX 2027

CT ANFH Lorraine	Périodes obligatoires de réception des dossiers CFP	Début de formation
Vendredi 22 janvier 2027	Entre le 23 novembre et le 11 décembre 2026	Entre le 25 janvier et avril 2027
Mardi 16 mars 2027	Entre le 18 janvier et le 05 février 2027	Entre le 17 mars et août 2027
Mercredi 30 juin 2027	Entre le 3 mai et le 21 mai 2027	Entre le 1 juillet et décembre 2027
Lundi 23 août 2027	Entre le 25 juin et 9 juillet 2027	Entre 24 août 2027 et décembre 2027
Mercredi 8 décembre 2027	Entre le 8 octobre et le 29 octobre 2027	Entre le 9 décembre 2027 et mars 2028

Les dossiers sont à envoyer par mail à Hélène FAURE h.faure@anfh.fr (l'ensemble des documents constituant la demande de CFP doit être transmis dans un seul dossier au format pdf)

ou par courrier recommandé avec accusé de réception (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

ANFH Lorraine - Les jardins de Saint Jacques, 7 rue Albert Einstein 54320 MAXEVILLE



Aucune rétroactivité n'est acceptée, il convient de déposer votre demande de prise en charge en fonction du calendrier ci-dessus afin d'obtenir l'accord de financement **avant le début** de votre formation.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Pour toute **information complémentaire**, vous pouvez contacter la conseillère en dispositifs individuels

Hélène FAURE - 03.83.15.17.31 - h.faure@anfh.fr